

PARTIE À REMPLIR PAR LE CORPS.

LOYER

Nom

Prénoms

Grade

Corps

N°

Matricule.

Mort pour la France le

Genre de mort

Né le

à

Département

Arr. municipal (p. Paris et Lyon),

à défaut rue et N°.

Cette partie
n'est pas à remplir
par le Corps.~~Jugement rendu le~~~~par le Tribunal de~~~~acte ou jugement transcrit le~~~~à~~

N° du registre d'état civil

Auguste Mathieu Julien

Soldat

1^{er} Régiment d'Infanterie

15221 au Corps. — Cl. 1903

1307 au Recrutement de St. Priest

10 juin 1915

La Harazée Bagdelle Marne

Tué à Nememi

24 janvier 1883

Lecroquet

Côte du Nord

~~et~~ 14 février 1916
 Maire du 1^{er} Arrondissement
 10 Paris
 résidant à Strasbourg